

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

#### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Type de produit chimique : Mélange  
Nom : AQUATREAT® 106

##### 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

###### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Produit de traitement de l'eau de refroidissement

Titre	Secteur d'application	Catégorie de produit	Catégorie de processus	Catégorie d'articles	Catégorie de rejet dans l'environnement	SPERC
Usage industriel des produits de traitement de l'eau	SU0, SU3, SU5, SU22, SU23	PC37	PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9		ERC4	ESVOC SPERC 3.22a.v1

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir section 16

###### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Aquatreat France S.A.S.  
Au Crozelier  
55130 ABAINVILLE - France  
T 03 29 90 90 45 - F 03 29 90 78 45  
[aquatreat@aquatreat-france.fr](mailto:aquatreat@aquatreat-france.fr) - [www.aquatreat.fr](http://www.aquatreat.fr)

##### 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

#### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

###### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1B H314  
Eye Dam. 1 H318  
STOT SE 3 H335  
Aquatic Chronic 2 H411

Texte complet des phrases H: voir section 16

###### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Xi; R36/38  
N; R51/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

###### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

#### 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P391 - Recueillir le produit répandu  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### 2.3. AUTRES DANGERS

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB du règlement REACH annexe XIII

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1. SUBSTANCE

Non applicable

#### 3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Chlorure de zinc	(n° CAS) 7646-85-7 (Numéro CE) 231-592-0 (Numéro index) 030-003-00-2 (N° REACH) 01-2119472431-44-0000	5 - 10	C; R34 Xn; R22 N; R50/53
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chlorure de zinc	(n° CAS) 7646-85-7 (Numéro CE) 231-592-0 (Numéro index) 030-003-00-2 (N° REACH) 01-2119472431-44-0000	5 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R et H: voir section 16

## Fiche de données de sécurité

---

### AQUATREAT<sup>®</sup> 106

---

#### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

---

##### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : Emmener la victime à l'air frais.  
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min.  
Premiers soins après ingestion : Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

##### 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'informations complémentaires disponibles

---

#### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

##### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre. Mousse. l'eau.  
Agents d'extinction non appropriés : Non spécifié.

##### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

---

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

---

##### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

- Mesures générales : Vêtement de protection.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Boucher la fuite, couper l'alimentation. Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

##### 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

- Procédés de nettoyage : Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

##### 6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

---

#### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

---

##### 7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Maintenir les emballages bien fermés.

##### 7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

- Conditions de stockage : Conserver le produit dans un endroit bien ventilé.
-

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

#### 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

##### 8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Protection des mains : Gants.  
Protection oculaire : Lunettes bien ajustées.  
Protection de la peau et du corps : Porter des gants appropriés, résistant aux produits chimiques.

#### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

##### 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique : Liquide  
Apparence : Clair.  
Couleur : Incolore.  
Odeur : Inodore.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : < 3  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : > 100 °C  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Limites explosives : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : 1,09 +/- 0,02  
Solubilité : Hydrosolubilité: 100%.  
Eau: Complètement soluble  
Log Pow : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible  
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

##### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

#### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

##### 10.1. RÉACTIVITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable en conditions normales.

##### 10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Les bases fortes. Le gel.

##### 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

##### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Non classé

AQUATREAT® 106	
DL50 orale rat	> 1550 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	5435,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
pH: < 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.  
pH: < 3

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

#### SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

##### 12.1. TOXICITÉ

AQUATREAT® 106	
CL50 poisson 1	93 mg/l
CE50 Daphnie 1	53 mg/l

##### 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

#### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

##### AQUATREAT® 106

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### 12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ecologie - déchets : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. NUMÉRO ONU

N° ONU (ADR) : 3082

#### 14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

Désignation officielle de transport (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., (contient chlorure de zinc), 9, III, (E)

Description document de transport : UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., (contient chlorure de zinc), 9, III, (E)

#### 14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Étiquettes de danger (ADR) : 9



#### 14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Groupe d'emballage (ONU) : Non applicable

#### 14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Polluant marin :



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non applicable

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Autres informations : Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux REACH 1907/2006 et CLP-EU 1272/2008. Tous les renseignements cités sont corrects d'après notre connaissance. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci peut être copié et/ou multiplié.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R22	Nocif en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau

## Fiche de données de sécurité

### AQUATREAT® 106

R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ESVOC SPERC 3.22a.v1	
PC37	Produits chimiques de traitement de l'eau
PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
SU0	Autres
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU23	Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels
SU5	Fabrication de textiles, cuir, fourrure

#### REACH SDS Aquatreat

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*